

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

- Procès-verbal -

L'assemblée générale annuelle (AGA) 2025 de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon a été tenue, sous la présidence de Monsieur Frédéric Montminy, le 9 avril 2025, à 18 h 30 par conférence web.

ÉTAIENT PRÉSENTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Frédéric Montminy, président de la Caisse qui agit en tant que président d'assemblée
- Sandra Montcalm, secrétaire

PERSONNEL DE LA CAISSE :

- Marie Chantal Loïselle, directrice générale
- Marie-Ève Hamel, conseillère - communications
- Audrey Villiard, adjointe – direction générale

INVITÉE :

- Manon Roy, animatrice de l'assemblée - Firme Eklosion

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS :

- 68 membres ont participé en direct à l'AGA
- 53 écoutes en rediffusion
- Total d'écoutes : 121

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Frédéric Montminy, président, souhaite la bienvenue à ceux et celles qui se sont joints à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Frédéric Montminy rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse admit depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir. Les membres de plein droit pourront voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, l'animatrice Manon Roy présente les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions de l'assemblée.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer 2 scrutateurs. Étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir, Frédéric Montminy recommande de nommer Marie-Ève Hamel et Audrey Villiard.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, la proposition de nommer Marie-Ève Hamel et Audrey Villiard comme scrutatrices est adoptée.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par Sandra Montcalm, secrétaire du conseil d'administration :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1 Règles pour participer à l'AGA
- 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3 Adoption de l'ordre du jour
- 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1 Rapport du conseil d'administration
- 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3 Rapport financier au 31 décembre 2024
- 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Proposition soumise au vote

- 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes – vote en différé)
- 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidatures

- 5.2.3 Présentation des personnes candidates
- 5.2.4 Élection par acclamation
- 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, la proposition d'adopter l'ordre du jour est adoptée.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 AVRIL 2023

La Caisse a tenu en avril 2024 une assemblée générale annuelle. Puisque le document est disponible sur le site internet de la Caisse, nous n'en faisons pas la lecture ni le résumé.

Nous devons procéder maintenant à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, la proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Frédéric Montminy, président du conseil d'administration, débute son rapport avec la présentation des membres du conseil d'administration de la caisse (incluant lui-même) :

David Albert
Éric Bachand
Lorraine Piette
Sandra Montcalm

Janie Fradette
Hélène Gingras
Solange Oligny
Sophia Plante

Patrick Mekhaël
Ginette Laurencelle

L'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Tout a commencé le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis. Depuis ce temps, nous sommes fidèles à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant nos membres et clients dans leur autonomie financière. Et nous continuerons de le faire!

Au fil du temps, Desjardins a évolué aux côtés de ses membres, de ses clients et de la société, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Avant de célébrer pleinement cette année anniversaire, regardons un peu derrière pour faire le bilan de 2024.

Nous avons continué d'utiliser une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique. Je pense à notre Fonds d'aide au développement du milieu (que l'on appelle FADM), au Fonds C pour les entreprises et à nos programmes de finances solidaires. Je pense aussi au Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$.

Tout en s'appuyant sur notre engagement à l'égard de la collectivité, notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils – notamment en ligne – ou de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions. Plus tard dans cette présentation, nous reviendrons sur les différents programmes que nous mettons en place. Qu'il soit question d'éducation financière à la jeunesse ou encore de prévention de la maltraitance envers les aînés, votre caisse a une réelle incidence dans la collectivité.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Voici le moment de présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Frédéric Montminy déclare :

- Qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER au 31 décembre 2024

Marie Chantal Loïselle, directrice générale, présente les résultats financiers de la dernière année. Une vidéo contenant les résultats au 31 décembre 2024 de la caisse est diffusée aux personnes présentes en ligne.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Montcalm, qui est secrétaire, mais aussi présidente du comité Coopération, présente son rapport. Une capsule vidéo qui présente quelques projets et initiatives qui ont été réalisés en 2024 est diffusée.

C'est donc un total de 539 931 \$ qui a été redistribué dans notre communauté en 2024, et c'est grâce à nos membres. Nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 361 655 \$ grâce au FADM, pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité et un montant de 178 276 \$ pour les dons et commandites.

Elle poursuit avec le programme de la Caisse scolaire. Celle-ci a été instaurée en 1907 par Alphonse Desjardins lui-même. C'est LE programme éducatif qui permet aux jeunes de s'initier à l'épargne. Le site Internet regorge de vidéos, d'ateliers pour le personnel enseignant et de conseils aux parents, sans compter qu'il permet de suivre l'évolution des dépôts de la maison. Mieux encore, il est possible pour tous les parents d'inscrire son enfant, et ce, même si l'école fréquentée ne participe pas à la collecte des petites enveloppes en papier! Tous les détails sont disponibles sur le site Caisse scolaire.com, onglet Parent.

En 2024, 1 431 participants et participantes ont fait des dépôts grâce à au programme de la Caisse scolaire. Nous pouvons compter sur la participation de 13 écoles publiques où nous ramassons les enveloppes de dépôt. Grâce à ces efforts, ce sont 207 jeunes de 5 à 11 ans qui ont développé de bonnes habitudes d'épargne.

Mme Montcalm poursuit sa présentation avec le programme de prévention de l'exploitation financière. En 2024, et avec la collaboration de la FADOQ de Saint-Rémi et de la Sûreté du Québec, nous avons offert un atelier éducatif au Centre communautaire de Saint-Rémi à une cinquantaine de personnes.

Ce programme de prévention et de détection de l'exploitation financière ne se limite pas à informer. Il donne aux personnes en situation de vulnérabilité les moyens de se protéger. Desjardins contribue ainsi à bâtir une collectivité plus sécuritaire et solidaire.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un membre nous demande si nous avons l'intention de procéder à d'autres fermetures ?

Monsieur Montminy prend la parole pour y répondre. Sachez que les membres du CA poursuivent les analyses et les réflexions quant à notre réseau de distribution en continu. Pour l'instant, nos 3 points de services ainsi que notre offre de guichets automatiques répondent aux besoins du plus grand nombre de nos membres.

Aucune autre question n'est adressée.

5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Frédéric Montminy précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

Voici la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	16 800	
Virements réglementaires et autres ajustements	(2 619)	
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(3 614)	
• Autres éléments du résultat	729	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	267	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir	14 181	
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(3 230)	
• Ristourne	(3 672)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	968	
• Affectation au FADM	(526)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0	
Affectation à la réserve générale	(10 951)	
Solde des excédents à répartir	0	

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Cette proposition à l'assemblée est recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels qui sera soumise au vote après la tenue de l'AGA. Les modalités et précisions sur la façon de voter seront expliquées plus tard.

PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

Nous poursuivons avec la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et des taux de ristournes.

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		420
Épargne et placements		481
Fonds	0,58 \$	191
Prêts et marges de crédit		1 051
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	548
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	270
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	609
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	100
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		3 671

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE d'adopter cette recommandation.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumis au vote après ce soir. Les modalités et précisions sur la façon de voter seront expliquées plus tard.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 *Nomination des officiers pour la période d'élection*

Monsieur Frédéric Montminy mentionne qu'en tant que président du conseil d'administration, et tel que le prévoit notre règlement, qu'il agira comme président d'élection. Madame Sandra Montcalm agira comme secrétaire d'élection afin d'assurer le bon déroulement des votes pendant l'assemblée. D'ailleurs elle sera assistée des personnes scrutatrices nommées précédemment.

5.2.2 *Rapport du comité de mise en candidatures*

Sandra Montcalm est invitée à faire cette présentation. Elle souligne que l'appel de candidatures s'est tenu à partir du 23 janvier, et ce pour une période de 20 jours conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*.

Elle poursuit en indiquant que pour l'assemblée générale de cette année, 6 postes sont à combler. Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un des domaines suivants : gestion financière, Droit/déontologie, éducation et développement durable
- 3 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité
- Des membres appartenant à tous les groupes d'âge, des personnes représentant la diversité ethnoculturelle et des personnes provenant du secteur économique agricole

Ainsi que :

- 1 poste pour le groupe A : Secteur Roussillon
- 1 poste pour le groupe B : Secteur Moissons
- 4 postes pour le groupe C : Universel

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse.

Nous poursuivons avec la présentation des personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Pour les postes réservés à des groupes :

Pour le groupe C – Universel

David Albert

Janie Fradette

Ginette Laurencelle

Solange Oligny

5.2.3 Élection par acclamation

Frédéric Montminy mentionne que nous avons 6 postes à pourvoir au conseil d'administration. Il indique que nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler pour les groupes A, B et C.

Le président d'élection peut donc dès ce soir déclarer élues aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Pour 4 postes réservés au Groupe C :

David Albert

Janie Fradette

Ginette Laurencelle

Solange Oligny

Le président offre ses félicitations aux nouveaux élus.

Il poursuit en annonçant qu'en complément de cette élection par acclamation, qu'un poste réservé au groupe A demeure vacant ainsi qu'un poste réservé au groupe B.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Manon Roy, animatrice de l'assemblée, donne des précisions sur l'exercice du vote. Seuls les membres de plein droit pourront voter.

Dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres sont appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Elle explique que pour voter, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ».

- Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes.

- Vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse et sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habiletés à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD.
- Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.
- Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

24 à 48 heures après la fin de la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir. Les résultats des votes seront aussi publiés sur la page Facebook de la Caisse.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois vous mentionner que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, vous serez alors invités à participer à la suite de l'assemblée à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés avec une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Frédéric Montminy remercie tous les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle. Nous comptons sur vous pour faire de la Caisse des Moissons-et-de-Roussillon une coopérative dont nous continuerons d'être fiers. Merci encore une fois de votre confiance.

J'en profite pour remercier tous les membres du conseil d'administration et féliciter tous nos nouveaux élus par acclamation! Un merci spécial à la directrice générale, Marie Chantal Loiselle ainsi qu'au personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

7. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu 647 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

93,9 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Levée de l'assemblée

Les résultats du vote en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11 h 57.

Frédéric Montminy, président

Sandra Montcalm, secrétaire

PROJET